

SI VOUS RECEVEZ UNE MENACE D'ATTENTAT À LA BOMBE PAR TÉLÉPHONE

1. **RESTEZ CALME.** N'oubliez pas que les menaces d'attentats à la bombe contre des édifices du gouvernement fédéral sont normalement formulées dans le but d'interrompre le cours normal du travail.
2. Sans attirer l'attention de l'interlocuteur, indiquez à l'un de vos collègues que vous êtes en train de recevoir une menace téléphonique d'attentat à la bombe et que vous voulez qu'on retrace l'appel.
3. Essayez de persuader la personne qui fait l'appel de vous dire:
 - a) quand explosera la bombe;
 - b) où se trouve la bombe;
 - c) de quel genre de bombe il s'agit;
 - d) quelle est la taille de la bombe;
 - e) de quelle manière on pourrait la repérer; et
 - f) dans quel genre de contenant elle se trouve.
4. Prenez note de toutes les caractéristiques qui permettraient d'identifier la personne faisant l'appel, par exemple :
 - a) le sexe;
 - b) l'accent;
 - c) la façon de s'exprimer;
 - d) l'âge;
 - e) les bruits de fond;
 - f) toute autre élément qui pourrait aider à identifier la personne ayant fait l'appel.
5. Signalez la menace immédiatement au Centre de contrôle de l'immeuble à l'aide d'un téléphone rouge ou en composant le numéro 992-1150.
6. Remplissez le formulaire intitulé Menace d'attentat à la bombe par téléphone dès que vous avez signalé la menace et donnez-le immédiatement au chef de l'organisme de secours en cas d'incendie pour l'immeuble, Direction de la Sécurité régionale (ISRC).